Image not found or type unknown

Prescrition caisse retraite

Par **marck franck**, le **12/02/2014** à **15:56**

Bonjour j'ai été agent general d'assurance jusqu'en 1985...j'ai quitté mon mendat en l'aissant 3 années de cotisation CAVAMAC impayées.....cette dette est passée devant le tribunal et en 1987 un huissier m'en a fait signification.....je n'ai pu rien regler etant sans revenus et sans bien saisissable.....l'huissier a clos le dossier.
ces derniers joursma demanc
prenant ma retraite d'un petit emplois salarié....je fais ma demande egalement a la CAVAMAC et je recois un courrier me disant que le service contentieux allait prendre contacte avec moi.....
N'ayant depuis 1987 recue aucune relence....cette affaire est elle prescrite.....?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés